

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article637>

Dicopart

- SITES DE RESSOURCES numériques PEDAGOGIQUES
- Humanités numériques Encyclopédies
-



Date de mise en ligne : jeudi 15 juin 2017

Copyright © Ressources et exercices philosophiques - Tous droits réservés

[https://philosophie.ac-creteil.fr/sites/philosophie.ac-creteil.fr/local/cache-vignettes/L203xH82/logo_dicopng632b-76db8.png]

Il n'existe pas à l'heure actuelle de travail ni de recherche entièrement consacré à l'analyse des mots de la participation et de leurs usages. Si la rhétorique participative est un sujet très traité, surtout dans les travaux dédiés aux nouvelles formes de participation et de la démocratie, la question des mots dont se nourrissent les acteurs et les théoriciens de la participation reste négligée. À lui seul, ce constat suffirait à reconnaître l'utilité d'un dictionnaire de la participation. Cependant d'autres raisons motivent le choix du Groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation de publier ce dictionnaire.

Pourquoi le Dictionnaire de la Participation ?

Faire surgir les termes du débat

Le projet éditorial d'un dictionnaire sur la Participation est né au sein du Gis Démocratie et Participation pour « recenser » les mots à travers lesquels on définit, on pratique et l'on théorise la participation. Il ne s'agissait pas de mettre à plat les termes d'un débat, ni de faire surgir un langage commun, mais plutôt de proposer une analyse de la participation par une entrée inédite : celle des mots qui définissent ce champ. Un dictionnaire est une forme de réflexion et un outil d'analyse lorsqu'il ne fige pas une définition, mais lorsqu'il explore les usages, il ouvre des pistes, il propose des critiques.

Une réflexion sur les mots, sur le décalage entre acception courante et acception officielle, sur les différences entre la signification restreinte et étendue, permet d'ouvrir une porte sur le monde composite et hétérogène des acteurs (théoriciens et praticiens) de la participation.

Le nombre large et diversifié d'acteurs ainsi que les recherches autour de la participation ont donné lieu au fil des années à un débat consistant. Plusieurs courants de recherche se sont développés (participation et action publique, participation et mouvements sociaux ; participation et aménagement urbain, etc.). Cependant, on ne trouve pas de travaux traitant de la démocratie participative sous l'angle de l'argumentation et de la rhétorique qui s'y déploient, ni sous celui du vocabulaire de la participation. Cette situation contribue à conférer une certaine nuance aux catégories et aux mots mobilisés dans le débat. D'où la nécessité de faire surgir clairement les termes (plus que de les mettre à plat), d'une part pour les rendre plus accessibles et, d'autre part, parce qu'ils sont souvent utilisés par des disciplines et des approches différentes, voire opposés (ex. « profane », « expertise », « échelle », etc.). Le dictionnaire vise donc un travail de « syntonisation » qui ferait émerger les termes de la participation, permettant d'ailleurs d'atteindre une symétrie des acteurs, par exemple entre les théoriciens et les praticiens de la participation ou entre les experts et les citoyens engagés dans ce type de démarche.

Intercepter une tendance et répondre à une nécessité

Par ailleurs, les démarches préparatoires du Dictionnaire ont montré que le nombre élevé de « dictionnaires gris » (cf. infra) véhicule une exigence croissante. Tout dictionnaire représente une forme de stabilisation du lexique. Or, les nombreux dictionnaires gris en ligne montrent à la fois une tendance et une nécessité. Une tendance à considérer les processus de participation comme des pratiques consolidées auxquelles faire appel, une sorte de « réification » de ces processus ; et une nécessité de stabiliser ces pratiques par le biais d'une reconnaissance publique, commune et partagée du langage dont elles se nourrissent. Le but de ce dictionnaire est donc également celui de saisir cette tendance et de répondre à cette nécessité latente.

Le premier Dictionnaire de la Participation

Inédit

Il n'existe pas à l'heure actuelle de travail ni de recherche entièrement consacré à l'analyse des mots de la participation et de leur usage. Si la rhétorique participative est un sujet beaucoup traité, surtout dans les travaux dédiés aux nouvelles formes de participation et démocratie, la question des mots dont se nourrissent les acteurs et

les théoriciens de la participation reste considérablement négligée. À lui seul, ce constat suffirait à reconnaître l'utilité d'un dictionnaire de la participation. Cependant d'autres raisons pourraient motiver ce choix. Le but d'un outil comme le Dictionnaire de la participation n'est pas de créer un langage partagé et accepté par tous, comme le déclare certains dictionnaires, vu que tout langage évolue dans le temps et dans l'espace et qu'il dépend strictement du contexte (ou des contextes) du locuteur. Il s'agit plutôt de créer une accessibilité au débat et à sa pratique afin de stimuler une sorte d'iségorie (égalité de parole et de sa qualité) dans l'agora de la participation.

Nouveau

La pratique des dictionnaires est une pratique éditoriale et scientifique très répandue dans les sciences humaines et sociales. L'élaboration et la conceptualisation théorique de toute discipline - sociologie, géographie, économie etc. - ont été formalisées au moins une fois par dictionnaire (cf. § Le paysage éditorial existant). Dans ce cas, vu l'interdisciplinarité de ce champ au croisement entre la science politique, l'aménagement du territoire, la sociologie, l'anthropologie sociale, etc., il est évident que le dictionnaire de la participation n'aura ni la forme ni la structure des autres dictionnaires existants. L'absence symbolique d'un ordre alphabétique est indicative de la démarche. Les disciplines touchées par le champ de la participation sont comme des langues : elles utilisent des alphabets, des écritures, des syntaxes et des grammaires très différentes.

Choisir un « ordre alphabétique » parmi tant d'autres aurait été une opération non seulement arbitraire mais aussi réductrice. Il n'y a pas un ordre alphabétique car il n'y a pas qu'un seul alphabet. Les mots qui fondent la participation relèvent de langues et langages très diversifiés. L'organisation formelle du dictionnaire - par familles, par axes et par transversales - confirme cette posture. Pour ce faire, il faut d'abord s'arrêter sur les mots les plus récurrents de la participation, ceux utilisés par ses chercheurs comme par ses praticiens. Également, le dictionnaire aura intérêt à aborder aussi les termes les plus « difficiles » et/ou techniques sur lesquels les ambiguïtés sont plus nombreuses tout comme les risques d'incompréhension, tel qu'empowerment, gouvernance, etc. D'ailleurs, l'enjeu est aussi d'éclaircir les termes passe-partout pour en comprendre la fabrique du sens (ex. développement durable). Il ne s'agit pas, cependant, d'un glossaire normant un langage technique ni d'une revue du jargon de la participation car ce qui l'emporte c'est la question d'usage des mots et de sa dimension heuristique et parfois performative (ex. le verbe participer).

En ligne et participatif

Le dictionnaire sera entièrement en ligne sur le site du GIS D&P et accessible à tout le monde. Le choix d'un dictionnaire en ligne, plutôt qu'en version papier, relève d'une attention à la fois à la méthode et au résultat. Méthodologiquement, cela signifie ouvrir le dictionnaire à la participation des usagers, leur permettre non seulement de laisser des commentaires mais de compléter, mettre à jour, remettre en question les définitions proposées. Au niveau du résultat, cette démarche permet une évolution continue d'un dictionnaire qui ne sera donc pas produit « une fois pour toute ».

Il ne s'agit pas d'une mise à jour continue, mais d'un véritable parcours d'approfondissement et de recherche participatifs. L'ouverture des entrées à la participation des lecteurs et des usagers du site est à envisager dans le sens d'une ouverture au débat scientifique plutôt que dans le sens de simples commentaires. C'est d'abord la communauté scientifique qui pourra faire évoluer les notices. En ce sens, nous accueillerons et publierons par exemple sur le site tout retour, ajout, etc. alimentant le débat de façon pertinente.

Le projet est bien celui d'un dictionnaire scientifique et pas simplement d'un wiki. Les notices seront donc signées de leurs auteurs. Pour profiter pleinement des potentialités d'un dictionnaire en ligne, des commentaires seront ouverts sur ces notices, selon des règles précises permettant d'ouvrir le débat scientifique.

Notre idée de Dictionnaire

Interdisciplinaire

Les échelles conceptuelles ainsi que les champs d'application de la participation imposent de l'approcher avec une interdisciplinarité qui va au-delà des bonnes intentions. Des entrées telles que milieu, espace public, légitimité, intérêt général, etc. ne peuvent pas être abordées à partir d'une seule discipline et sans tenir compte de l'usage qu'on en fait. Pour aller à la rencontre de cette interdisciplinarité, le dictionnaire est structuré en familles. Toutes les familles identifiées (Acteurs, Notions, Théories, Termes en opposition) sauf celle des Dispositifs, sont présentes au sein de n'importe quelle discipline. L'appartenance à une famille n'enferme donc pas un mot dans un champ scientifique circonscrit. Elle sert plutôt à l'auteur et au lecteur pour comprendre quel est le statut - théorique, conceptuel, applicatif, etc. - d'une entrée. Une première étape de rédaction est donc celle d'explicitier le statut de l'entrée traitée au delà d'une discipline particulière. Cela d'autant plus que certaines entrées sont présentes avec des nuances d'appellation au sein de plusieurs familles. Par exemple, il est intéressant d'avoir une définition du mot délibération à la fois du point de vue du cadre théorique au sein duquel il est né (théorie de la délibération) et du point de vue de la notion précise (types de délibération), à laquelle il renvoie. Une fois explicité le statut d'un terme, il s'agit donc d'en faire une « analyse multisituée » c'est-à-dire faire émerger continuités et différences de sens et d'usage entre les différents quartiers disciplinaires. Du point de vue de la rédaction, cela signifie également rendre explicite le contexte disciplinaire de référence de l'auteur (ex. contextualiser la notion de réseau au sein de la sociologie) et au même temps rendre claire les renvois au champ de la participation. Certains mots auront donc plusieurs auteurs pour mettre en valeur les décalages et les enjeux posés par les différentes approches disciplinaires.

Le contexte à prendre en compte lors de la rédaction ne relève pas seulement d'un souci d'interdisciplinarité. Il est également opportun pour rendre compte des usages des mots. Il peut être utile de remarquer les glissements sémantiques d'un terme lorsqu'il passe du stylo du chercheur à la bouche des praticiens ou des citoyens.

Critique

Contrairement à de nombreux dictionnaires critiques intéressés à normer le langage de telle ou telle autre discipline, le dictionnaire de la participation utilise la critique comme outil de vérification continue. Rester dans les ornières d'une prospective unique (ex. la simple définition), signifie éliminer toute interdisciplinarité. Il peut s'agir d'une critique explicative, c'est-à-dire d'une panoramique des significations entre différentes disciplines, ou de l'analyse diachronique de l'évolution d'un terme ; d'une critique informatrice, c'est-à-dire qui explicite les questions posées par certaines terminologie sans viser à « se mettre d'accord sur la signification » ; d'une critique compréhensive, qui ne vise pas à l'analyse étymologique ou philologique des termes de la participation, mais qui souligne les limites des définitions issues du sens commun et de l'usage ou qui en interroge le sens intentionné de ses usagers.

Le paysage éditorial existant

Les « dictionnaires gris »

La difficulté à constituer une bibliographie sur les mots de la participation est inversement proportionnelle à la facilité de repérer des travaux gris sur ce sujet. Notamment, en effectuant une recherche sur le web, on a pu constater le nombre élevé de dictionnaires gris dédiés au lexique de la participation. Ce type de production éditoriale en ligne se caractérise par le fait d'être promue par des institutions, telles que Conseils régionaux ou par des associations, des bureaux d'études mixtes (état, région, privés) engagés dans la pratique ou dans les réflexions sur la démocratie participative. Il s'agit de travaux à caractère non-scientifique destinés au grand public, aux citoyens et/ou aux praticiens de la démocratie participative. Ce qui explique d'ailleurs le fait que la plupart des items présents dans ces dictionnaires/glossaires relèvent des dispositifs. Il y a des cas très bien réussis (Lexique Région Nord Pas de Calais) où les institutions, avec l'accompagnement de bureaux d'étude, ont mené des réflexions et des formations internes sur ce sujet, qui ont donné lieu à une formalisation sous forme de glossaire. Malgré le fait que ce type d'acteurs soient intéressés à clarifier le langage qui relève plutôt des procédures participatives - surtout au Canada et en Suisse - (Glossaire Santé Canada ; Glossaire des procédures participatives Réseau Romand ScienceCité), ces démarches sont indicatives d'un souci de formalisation en mesure d'encadrer des pratiques de plus en plus répandues à tous les niveaux de gouvernement et d'engagement citoyen.

Tout dictionnaire représente une forme de stabilisation du lexique. Or, les nombreux dictionnaire gris en ligne montrent, d'une part, une tendance et, d'autre part, une nécessité : une tendance à considérer les processus de participation comme pratiques consolidées auxquelles faire appel, une sorte de « réification » de ces processus ; et une nécessité de stabiliser ces pratiques par le biais d'une reconnaissance publique, commune et partagées du langage dont elles se nourrissent

Bibliographie

La difficulté à constituer une bibliographie sur les mots de la participation est indicative du manque de réflexion théorique sur cette question. Pourtant, elle est en arrière-fond dans de nombreuses contributions sans jamais être explicitement abordée en tant que telle. Aucune attention systématique n'a été portée à la question de la rhétorique et de la lexicographie/logie de la participation. Cela a rendu la constitution d'une bibliographie encore plus difficile surtout si l'on considère qu'un outil comme un dictionnaire a besoin de deux bibliographies parallèles : l'une pour bâtir le dictionnaire (objectif, structure, méthode de consultation, etc.) et une autre relative aux entrées. À cela il faut ajouter que le thème du dictionnaire est authentiquement inédit, ce qui rend plus ardu sa constitution car il ne s'agit pas de faire le point sur un savoir constitué et/ou sur un domaine établi (ex. science politique ; ville), mais de formaliser pour la première fois un langage transversal à plusieurs disciplines. Bref, il s'agit d'un dictionnaire sur un thème qui n'est pas thématique.

Une bibliographie sectorielle

À la lumière des éléments ci-dessus, on a structuré la bibliographie par sections afin, d'une part, de combler la pénurie de travaux et, d'autre part, de faire le tour de toutes les questions liées, d'une façon ou d'une autre, à l'analyse des mots de la participation.

Bibliographies

Réalisée par Ilaria Casillo

Conception et réalisation de Dictionnaires/Glossaire/keywords en sciences sociales

" Alcaud D., Bouvet L., Contamin J-G., Crettiez X., 2010, Dictionnaire de sciences politiques, Paris, Dalloz-Sirey.

" Bourdeau V. et Merril R. (eds.), 2007, DicoPo dictionnaire de théorie politique, <http://www.dicopo.org>

" Dortier JF. (eds), 2004, Le Dictionnaire des Sciences humaines, Paris, Editions Sciences humaines.

" Lakehal M., 2007, Dictionnaire de science politique. Les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique, Paris, L'Harmattan.

" Lévy J. et Laussaut M. (eds), 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace et des sociétés, Paris, Belin.

" Mesure S., Savidan P., 2006, Dictionnaire des sciences humaines, Paris, PUF.

" Négrie E., 2005, Les mots magiques du débat public. Dictionnaire sarcastique à l'usage du citoyen local planétaire, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00113310/en/>

" NoSoPhi, 2002, Répertoire analytique de l'éthique sociale, <http://nosophi.univ-paris1.fr/>

" Rosière S., 2008, Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique & géopolitique, Paris, Armand Colin.

" Todorov C. (eds.), 2010, L'Aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues, les sociétés, Paris, Robert Laffont.

" Williams R., 1976 et 1983, Keywords : A Vocabulary of Culture and Society, Oxford, Oxford University Press.

Dictionnaires « gris » en ligne

- " Notre Planète.Info, Le lexique de la démocratie locale et de la concertation
http://www.notre-planete.info/ecologie/devdurable/region/democratielocale_1.php
- " Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Démocratie participative lexique évolutif
http://www.nordpasdecalais.fr/democratie_participative/lexique.asp
- " Réseau Romand Science&Cit , Glossaire des proc dures participatives
<http://www.rezoscience.ch/rp/sc/outils/glossaire2.html>
- " Sant  Canada, Glossaire participation du public
<http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/public-consult/res-centre/gloss-fra.php>
- " SACOPAR - Sant , Communaut , Participation, Glossaire
<http://www.sacopar.be/reperes/glossaire.php>
- " La Toupie, Toupictionnaire : le dictionnaire de politique
http://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie_participative.htm
- " CNLE - Conseil National des politiques de lutte contre la pauvret  et l'exclusion sociale, Glossaire de la participation
<http://www.cnle.gouv.fr/Glossaire-de-la-participation.html>
- " CRPV - Centre de ressources pour la Politique de la ville, Dossier Participation- Concertation
http://www.crpv-paca.org/8-dossiers_ressources/participation_habitants.php
- " CNDP - Commission Nationale D bat Public, D mocratie participative et d bat public. Pratiques et connaissances.
http://www.participation-locale.fr/rubrique.php3?id_rubrique=4
- Travaux sur la construction historique et sociale des concepts et analyse des usages des mots
- " Adam J-M., 1984, « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs », Pratiques, n. 43, PP. 107-122.
- " Amossy R., Herschberg Pierrot A., 1997, St r otypes et clich s. Langues, discours, soci t , Paris, Nathan.
- " Austin J.L., 1970, Quand dire c'est faire, Paris, le Seuil.
- " Authier-Revuz J., 1994, Ces mots qui ne vint pas de soi, Paris, Larousse.
-    1981, « Paroles tenues   distance » in Conein B. (eds), 1981, Mat rialit s discursives, Lille, Presse Universitaire de Lille, pp. 127-142.
- " Bourdieu P., 1975, « Le langage autoris . Notes sur la conditions sociales de l'efficacit  du discours rituel », Actes de la recherche en science sociale, 5-6, p. 183-190.
- " Brethon Ph., 2006, L'incomp tence d mocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la politique, Paris, La D couverte.
- " Charaudeau P., Maingueneau D. (eds.), 2002, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.
- " Danblon E. (eds), 2007, « Crise rh toriques, crises d mocratiques », Dossier de Questions de communication, 12, p. 7-18.
- " Genestier P., 2001, « Des projets en paroles et en images. La rh torique du projet face   la crise du vouloir-politique », Espaces et Soci t , n.104-105, pp. <http://espacestemp.net/document430.html>
- " Guilhaumou J., 2000, « De l'histoire des concepts   l'histoire linguistique des usages conceptuels », Gen ses, n.38, p. 105-118.
- " Hausmann J., 1990, « La d finition est-elle utile ? regards sur les dictionnaires allemands, anglais et fran ais », in CELEX - Centre d'Etudes du Lexique, 1990, La d finition, Paris, Larousse, p. 225-233.
- " Lussault M., 2003, "Dictionnaire.", EspacesTemps.net, Mensuelles, 04.06.2003
- " Meschonnic H., 1991, Des mots et des mondes. Dictionnaires, encyclop dies, grammaires, nomenclatures, Paris, Hatier.
- " Morturex MF., 1995, « Les vocabulaires scientifiques et techniques », in Belacco J-C. et Moriand S.,1995, Les enjeux des discours sp cialis s, Les carnets du Cedsiscor (Centre de Recherche sur les Discours Ordinaires et Sp cialis s), Paris, Presse de la Sorbonne nouvelle, pp. 13-26.
- " Rey A. (eds), 2005, Dictionnaire culturel de la langue fran aise, Paris, Le Robert.
- " Rosenberg M.B., 1999, Les mots sont des fen tres (ou bien ils sont des murs). Introduction   la communication non violente, Paris, La D couverte/Syros.
- " Tournier M., 1997, Des mots en politique. Propos d' tymologie sociale, Paris, Klincksieck.

Construction et usages des discours et de l'argumentation dans la participation

" François B. et Neveu E. (eds), 1999, Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats

publics contemporains, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

" Hamman P., Méon J-M. et Verrier B. (eds), 2002, Discours savants, discours militants : mélange des genres, Paris, L'Harmattan.

" Neveu C. (eds), 2007, Cultures et Pratiques Participatives. Perspectives Comparatives, Paris, L'Harmattan.

" POUVOIR LOCAUX, 2001, « Les braves mots de l'aménagement », Série Sarcasme, vol. IV, n. 51, p.117-122

â€" « Les mots doux de la réforme de l'Etat », Série Sarcasme, vol. IV, n° 55, p. 147-152.

â€" « Les mots magiques de la décentralisation ». Série Sarcasme, vol. I, n° 52, p. 122-127.

â€" « Les mots massues du développement local », Série Sarcasme, vol. II, n° 53, p. 128-134.

â€" « Les mots pour le 'faire autrement' », Série Sarcasme, vol. III, n° 58, p. 143-149.

" â€" « Les mots valises de la démocratie locale ». Série Sarcasme, vol. III, n° 54, p. 127-133.

" Vanier M., Négrier E, Faure A. (eds), 2005, Les mots magiques du débat public. Dictionnaire sarcastique à l'usage du citoyen local planétaire,

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00113310/en/>

Approches théoriques

" Apel K-O., 1994, Ethique de la discussion, Paris, Cerf.

" Habermas J., 1991, De l'éthique de la discussion, Paris, Cerf.

" Boltanski L., 1991, Laurent Thévenot, De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard